



Genève, le 7 juin 2010

Aux représentant-e-s des médias  
internationaux et accrédités auprès de  
l'ONU

## **Communiqué de presse du Conseil d'Etat**

### **Genève se donne un cap pour la législature**

**Siège de nombreuses organisations internationales, la République et canton de Genève a présenté aujourd'hui à la presse son programme de législature pour les années 2010-2013. Dans un document décliné en 10 thèmes, le canton de Genève s'engage à développer de manière significative ses infrastructures de transport et de logement. Il se mobilisera également pour renforcer sa politique d'accueil des organisations internationales et déploiera d'importants efforts pour préserver la qualité de vie, la sécurité et la stabilité économique de la région. Signe de son intérêt pour la Genève internationale, le gouvernement a tenu sa conférence de presse dans le quartier des organisations internationales.**

Parmi les grands chantiers qui seront ouverts ou achevés au cours de la législature, le Conseil d'Etat a mis l'accent sur les plus structurants d'entre eux. La construction de la liaison ferroviaire CEVA, la réalisation d'un nouveau bâtiment hospitalier aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), le nouveau terminal destiné notamment aux vols long courrier à l'Aéroport international de Genève (AIG) et la modernisation de Palexpo. Le canton s'engagera aussi à augmenter son indépendance énergétique en développant notamment des projets liés à la géothermie, à la biomasse et à l'énergie hydraulique.

Notre canton ambitionne d'améliorer les conditions d'accueil des organisations internationales. Conscient de ses responsabilités historiques en matière de droits humains, il se montrera également exemplaire en renforçant l'égalité entre hommes et femmes, en améliorant la lutte contre la violence conjugale, en développant les dispositifs d'intégration des étrangers et de prévention et de lutte contre le racisme. Enfin, il investira de manière importante dans l'amélioration de ses structures carcérales afin de garantir durablement le respect des droits fondamentaux des personnes en détention.

Le programme de législature sera adressé à diverses autorités et organisations internationales. Il est également disponible en version électronique sur le site [www.ge.ch/conseil\\_etat/](http://www.ge.ch/conseil_etat/).

#### **Pour tout complément d'information :**

M. François Longchamp - président du Conseil d'Etat - DSE - tél. +41 (22) 546 54 00.